

RENCONTRES

Le journal d'informations de votre commune



SÉCURITÉ

Trottinettes électriques : pas avant 12 ans

JEUNESSE

Le plein d'activités pendant les vacances scolaires

INTERVIEW

Rencontre avec Didier Sénéchal et Christelle Thomas du PPCN









SOMMAIRE



ACTU

03 Le recensement revient en janvier

03 Solidarité : un don de fournitures pour l'association Raliraid

VIE MUNICIPALE

04 Cérémonie du 11 novembre

04 Prévention des vols par ruse

SÉCURITÉ

05 La Police Municipale lutte contre les stationnements gênants

05 Trottinettes électriques : pas avant 12 ans

DÉCHETS

06 Les règles concernant les bacs à déchets

06 Stop aux mégots jetés dans la rue

EN IMAGES

07 Cirque et sortie à Paris pour les enfants

08 Le plein d'activités durant les vacances

09 Retour en images des derniers événements

VIE ASSOCIATIVE

10 L'association des Hauts Près fête Halloween

10 La Ville nommée aux Trophées des Parcours du Cæur

SERVICES TECHNIQUES

11 Les activités des espaces verts

11 Les travaux en cours

ÉDUCATION

12 La classe de neige se prépare

12 Aménagement d'un local pour l'accueil du médecin scolaire Sandrine Marin

JEUNESSE

13 Village éco-citoyen

13 Journée des droits de l'enfant

ACTION SOCIALE

14 Une semaine bleue appréciée des aînés

14 De nouvelles sessions pour les Brigades Solidaires

INTERVIEW

15 Christelle Thomas et Didier Sénéchal du PPCN

CULTURE/SORTIES

16 Les festivités à venir

16 L'agenda de la médiathèque

18 TRIBUNES POLITIQUES

CARNET/VOS DÉMARCHES

19 Carnet

19 État-civil: signalez votre changement d'adresse



Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Bernard Deliers Textes et mise en page : Elodie Zamiara

Images: Elodie Zamiara, Alexis Terrier, Adobe Stock

Email: contact@mairie-noyelles-godault.fr

Adresse: 38 rue de Verdun, 62950 Noyelles-Godault

Tél. 03 21 13 97 7

Impression: Imprimerie Sensey, 62223 Saint-Laurent-Blangy

Recensement prévu entre le 20 janvier et le 19 février 2022

Les Noyellois et Noyelloises seront recensés en début d'année 2022. Une nouvelle opération de recensement est en effet prévue entre le **20 janvier et le 19 février 2022**.

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre le plus tôt possible à l'enquête. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

lois qui protègent votre vie privée. La Mairie pourra vous communiquer les noms des agents recenseurs. Renseignements au 03 21 13 97 77



À quoi sert le recensement?

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont notamment utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les communes de moins de 10 000 habitants sont soumises à une enquête de recensement portant sur l'ensemble de la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. L'Insee fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc.

L'association Raliraid a récupéré des fournitures scolaires chez Auchan

L'association Raliraid, présidée par Ali Benallal, a récupéré plus de deux palettes de fournitures scolaires, offertes généreusement par le magasin Auchan Noyelles-Godault. Le duo, qui participera au 4L Trophy (une course humanitaire ralliant la France, l'Espagne et le Maroc), distribuera ces dons à destination des enfants démunis, auprès de l'association Enfants du désert ainsi qu'à la Croix Rouge Française. Contact: 06 33 11 17 91 | ralidraid.com







3

Vie Municipale

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de commémoration de la Victoire et de la Paix et d'hommage à tous les morts pour la France du 11 novembre 1918 s'est tenue au Monument aux Morts, en présence des membres du Conseil Municipal. Les enfants des écoles Curie et Ferry, dirigés par Mme Becquet et M. Lefebvre, ont interprété la Marseillaise.





Le 30 octobre dernier s'est déroulée l'assemblée générale de l'association des Anciens Combattants PG 39/45 CATM, présidée par M. Gérard Nazé. Ce fut l'occasion pour M. le Maire et le Conseil municipal de remercier les anciens combattants et les porte-drapeaux pour leur présence et leur engagement auprès de la municipalité lors des cérémonies de la Ville

Mobilisation pour la prévention des vols par ruse

Le vol par ruse est réalisé par une personne qui usurpe une qualité (policier, agent d'une collectivité ou entreprise publique, agent d'assurance...) et pénètre au domicile de la victime pour lui dérober de l'argent ou des objets de valeur

La grande majorité de ce type de vol se déroule dans la journée. Agissant le plus souvent par groupe de deux ou trois personnes, les voleurs sont généralement vêtus de manière soignée et font rarement usage de la violence.

Pour lutter contre ce phénomène, le CCAS de

la Ville de Noyelles, en partenariat avec la Police Municipale et la Police Nationale, a organisé une première réunion d'informations et d'échanges au centre Léo Lagrange, le 3 novembre dernier. Une vingtaine de participants ont reçu des conseils pratiques afin de repérer les faux démarcheurs et protéger leur domicile pour éviter les vols.

Une nouvelle session sera organisée début 2022. Les personnes intéressées peuvent se préinscrire auprès du CCAS en appelant le 03 21 13 97 81.

Quelques conseils utiles :

- · Identifiez votre interlocuteur : demandez au visiteur sa carte professionnelle, même s'il est en uniforme, ainsi que la raison de sa visite.
- Ne laissez pas apparaître que vous habitez seul(e)
- Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent ni de bijoux de grande valeur chez vous
- · Pensez à verrouiller votre porte

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale au 06 73 89 05 67 ou au 03 21 13 97 70



Stationnement : la Police Municipale veille au respect des règles



La Police Municipale veille au respect des règles de stationnement sur l'ensemble de la Commune. Entre septembre et mi-octobre, une quarantaine de verbalisations ont été réalisées par les agents de Police Municipale.

Celles-ci concernent en majorité des stationnements gênants sur les trottoirs, les passages piétons ou les places réservées aux personnes en situation de handicap. Une douzaine de contraventions pour non apposition de l'assurance ont également été délivrées. Pour rappel, tout stationnement sur le trottoir ou une place de stationnement réservée aux personnes en situation de handicap est passible d'une amende de 135€.



Trottinettes électriques : les règles à respecter

Très à la mode, notamment chez les plus jeunes, l'utilisation de la trottinette électrique sur la voie publique est soumise à des règles. L'utilisateur doit être âgé d'au moins 12 ans et rouler à une vitesse maximum de 25 km/h. L'engin ne peut en aucun cas transporter plusieurs personnes en même temps. De plus, le conducteur doit se vêtir d'un équipement réfléchissant en cas de circulation la nuit ou en cas de visibilité insuffisante. Depuis le 1er juillet 2020, votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.

Une formation pour aider les élus à réagir aux actes violents

Les agressions contre les élus locaux de l'arrondissement étant de plus en plus fréquentes, des agents de Police du commissariat de Lens ont assuré une formation intitulée «protection des élus» aux Maires et élus locaux. M. le Maire, Gérard Bizet, ainsi que Mme Valérie Biegalski, l'ère adjointe en charge de l'Action Sociale, l'Emploi, l'Insertion, la Santé, les Finances et les Relations extérieures ont assisté à cette formation de trois heures élaborée avec le concours des équipes de négociateurs du RAID, de la Direction centrale de la sécurité publique et de l'École nationale supérieure de Police.



Déchets

Sécurité sur le domaine public : l'affaire de tous

La présence de bacs à déchets sur les trottoirs de la Ville est soumise à quelques rèales de bon sens. Il appartient en effet à l'usager de présenter ses bacs correctement à la collecte sans entraver la circulation, sur le domaine public et à proximité immédiate de la voie publique. Il est conseillé de présenter le bac avec les poignées orientées côté route. Trop souvent, des bacs restés sur les trottoirs entravent la circulation des personnes à mobilité réduite ou des pa-

> rents en poussette. En cas d'accident causé par un bac, l'usager est juridiquement responsable. Par ailleurs, il est à

noter que les bacs sont attribués au logement et non à ses occupants. En cas de déménagement, les conteneurs doivent donc rester sur place.

Lorsqu'un occupant quitte un logement voué à rester inhabité pendant plus d'un mois, le propriétaire doit restituer les bacs à la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin.

Si votre bac est endommagé ou impropre à la collecte, il ne sera pas collecté. Il vous appartient donc de le nettoyer régulièrement et d'avertir les services de l'Agglo si une réparation ou un remplacement s'avèrent nécessaires.

Renseignements auprès du service déchets de la CAHC au 0 800 313 249 (service et appel gratuits)

Horaires de présence des bacs

Collectes du matin : bacs tolérés de 17h la veille de la collecte jusqu'à 22h le jour même.

Collectes de l'après-midi: bacs tolérés de 6h le jour même jusqu'à 8h le lendemain de la collecte.

Tout conteneur présent sur le domaine public en dehors des plages horaires de tolérance est considéré comme un dépôt de déchets sur la voie publique, et passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 3 000 €.

STOP aux mégots jetés dans la rue!

Jeter son mégot n'est pas un geste banal mais bel et bien une action polluante qui pèse lourdement sur l'environnement et la qualité de vie des habitants. Chaque année en France, 12% des cigarettes consommées finissent jetées au sol de manière inappropriée. Cela représente 7,7 milliards de mégots, soit environ 25 000 tonnes de mégots!

Pour répondre à cet enjeu environnemental, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) a prévu la création d'ALCOM, un éco-organisme dédié à la réduction des mégots. En application du principe pollueur-payeur, les industriels du tabac devront prendre en charge la gestion des déchets de leurs cigarettes. Il appartient néanmoins à chacun d'adopter une attitude responsable en jetant son mégot dans une poubelle publique ou de s'équiper d'un cendrier portable.



Déposer, jeter ou déverser tout type de déchets (mégots, masques, papiers gras, dépots sauvages...) sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de 135€.

En images

Clownerie, jonglerie et acrobaties à la médiathèque

Les arts du cirque étaient à l'honneur à la médiathèque Michel Berger durant les vacances de Toussaint. Les enfants de 3 à 5 ans accompagnés de leurs parents ainsi que les enfants des accueils de loisirs se sont essayés aux activités d'équilibre, de jonglerie et de clownerie avec **Le Cirque du Bout du Monde**! L'association est une école de cirque de loisirs tout public, agréée par la Fédération Française des Écoles de Cirque.







... et Escape Game spécial «sorcellerie»

Les enfants ont frissonné avec l'Escape Game spécial «sorcellerie» organisé à la médiathèque Michel Berger, en partenariat avec La Compagnie d'Harponlieu!





Frissons et sortie à Paris pour les jeunes!

Les enfants des accueils de loisirs «primaires» et les jeunes du CAJ ont célébré Halloween! Les membres du CAJ se sont rendus à **Paris** et ont visité le célèbre **musée Grévin**. Les primaires ont participé à un stage de théâtre avec à l'issue une représentation sur le thème d'Halloween.







En images

Le plein d'activités pour les enfants durant les vacances!









Les enfants ont célébré Halloween à la médiathèque Michel Berger durant les vacances scolaires de la Toussaint. Venus déguisés en nombre, ils ont été maquillés par les bénévoles de l'association Les Jeudis de Cécile. Une représentation du spectacle «Missy Couetcouette, sorcière espiègle» de la Compagnie d'Harponlieu a également fait le bonheur des plus jeunes!

Fruits et légumes d'automne n'ont plus aucun secret pour les enfants des accueils de loisirs «maternelles» et «primaires», après une visite organisée à la cueillette de Beaurains, durant les vacances scolaires.















Retour en images sur les derniers spectacles :



L'humoriste **AZ** était à l'Espace Giraudeau, le 15 octobre dernier pour présenter son spectacle «Exister». L'artiste, membre du «Jamel Comedy Club» a conquis les spectateurs, grâce à ses sketchs décalés faisant intervenir le public!



Les jeunes du CAJ ont également partagé ce moment grâce à l'invitation de M. le Maire et de Mme D'Hermy, Adjointe en charge de la Jeunesse, la Petite Enfance et la Culture.

<u>ÉVÉNEMENTS JEUNE PUBLIC</u> :

Le festival jeune public Tiot Loupiot a fait escale à la médiathèque Michel Berger, en proposant aux tout-petits une exposition intitulée «**Miam»**. Créée par la Compagnie des Chats Pitres et Rats Conteurs, cette exposition ludique met en avant la gourmandise à travers des contes et des jeux qui s'entrecroisent... Le spectacle «Ma Maison fait clic-clac» a fait voyager les petites oreilles dans les bruits de la maison!

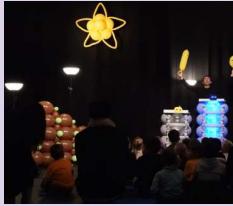






Les élèves des écoles Cathelain, Lamartine, du Sacré Cœur ainsi que les enfants accueillis au Centre Multi-accueil ont la joie d'assister au spectacle **Petit bleu et Petit Jaune**. Ce spectacle, gratuit, a été proposé par la Municipalité dans le cadre de sa politique culturelle à destination des plus jeunes. Au total, huit représentations ont été programmées.





Vie associative

Des animations par l'association de la résidence des Hauts-Prés

L'association de la Résidence des Hauts-Prés a organisé une animation dans les rues du quartier, le 30 octobre dernier à l'occasion d'Halloween. Une trentaine d'enfants de la résidence et d'autres quartiers ont participé à la traditionnelle collecte de bonbons.







La Ville nommée aux trophées des Parcours du Coeur



La Ville de Noyelles-Godault a été nommée dans la catégorie «Parcours écoles organisé par une collectivité» avec neuf autres communes. M. Patrice Stawski, Adjoint au Maire en charge de l'Administration Générale, des Sports, de la Vie associative et de l'État civil, a représenté la Commune au cours de la cérémonie officielle organisée en octobre au Nouveau Siècle de Lille, et qui a vu la Ville de Lille récompensée.

Les 22 parcours organisés à Noyelles-Godault avaient rassemblés plus de 550 élèves issus de quatre écoles (Ferry, Curie, Sacré-Coeur), et pour la première fois en 2021, l'école Maternelle Lamartine a participé à l'événement. Rendez-vous en 2022 pour la prochaine édition...

Clap de fin pour l'association des Ch'tis Lutins

L'association d'assistantes maternelles agréées «les Ch'tis Lutins», présidée par Mme Corinne Allart s'est réunie en Assemblée Générale au cours du mois d'octobre. Les membres de l'association ont voté sa dissolution prochaine.



Services techniques

Les agents des espaces verts sur tous les fronts :















LE POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX AU CIMETIÈRE
 Un marché public a été mis
 en place pour la création au
 cimetière de 28 cavurnes, 44
 sarcophages et un columba rium de 18 cases. Les travaux
 vont s'étaler jusqu'au printemps.



TRAME VERTE

Des travaux de création d'un cheminement en sable stabilisé entre la rue Thorez et la rue Victor Hugo ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin. Ils visent à favoriser le développement de la biodiversité et à améliorer le cadre de vie de chacun.



RUE FONTAINE

Des travaux de voirie ont été entrepris rue Joseph Fontaine mi-novembre. D'une durée de quinze jours, ces travaux ont permis une réfection complète de la chaussée.

TRAVAUX DE RÉPARATION

Des travaux de réparation d'épaufrures de béton ont été menés au niveau de l'ouvrage d'art TGV, situé en sortie d'autoroute A1.



Jeunesse / Éducation

Les classes de neige des CM2 se préparent dès maintenant

Après deux séjours annulés du fait de l'épidémie de Covid, les enfants Noyellois pourront enfin partir en classe de neige en 2022. Un groupe composé de 79 élèves de CM2 (34 de l'école Ferry et 45 de l'école Curie) aura la chance de partir en classe de neige dans quelques semaines. Le **lundi 17 janvier 2022** marquera en effet le départ des enfants vers la Haute Savoie. Durant neuf jours, ils seront accueillis au centre de vacances «Les Cimes », dans la commune d'Abondance, pour découvrir le milieu montagnard grâce au ski, à la randonnée raquettes et aux nombreuses activités pédagogiques du séjour. Cela représentera pour les enfants un apprentissage de la vie en collectivité et sera l'occasion de tisser des liens forts avec leurs professeurs, aui profitent du séiour pour travailler sur les savoirs de façon différente.

Souvenir inoubliable dans le parcours scolaire des élèves, ce séjour est le fruit d'une volonté forte de la Municipalité de contribuer à l'épanouissement des plus jeunes et de les aider à préparer leur entrée au collège.

Participation de la Ville aux deux-tiers

Le coût du séjour s'élève à 680 € par enfant. Il est financé à plus de deux-tiers par la Ville de Noyelles-Godault. Les parents devront s'acquitter d'un règlement de 205 € pour un enfant ou de 325 € pour deux enfants. A noter que le règlement pourra s'effectuer en une seule fois en ligne sur le Portail Famille de la Ville, ou en mairie pour un règlement en trois fois maximum, avant le

10 janvier 2022.



La docteur Marin responsable locale de la médecine scolaire s'est installée dans ses nouveaux locaux





Les locaux de la médecine scolaire (situés à la l'arrière du bâtiment de l'inspection académique) ont été officiellement inaugurés le 14 octobre dernier, en présence du docteur Marin, des élus municipaux et des techniciens de la Ville qui ont permis la réalisation des travaux. La Municipalité répond ainsi à l'obligation pour toute ville de plus de 5 000 habitants, de mettre à disposition des locaux pour la médecine scolaire.

Mme Marie-Charlotte Dupuis, Adjointe au Maire en charge de l'Education a ainsi remercié les Services Techniques pour la réalisation des travaux de peinture et de menuiseries, le service urbanisme pour la gestion de la nouvelle organisation locative du bâtiment ainsi que le service informatique qui a facilité le passage de la fibre jusqu'aux locaux du docteur Marin. «La Municipalité est très heureuse d'avoir sur son territoire ce service médical, au bénéfice de nos élèves et d'avoir permis une amélioration de vos conditions d'exercice» a-t-elle ajouté.

Des missions variées

Les missions des médecins scolaires s'inscrivent dans le cadre de la politique générale de santé de l'Éducation Nationale. La docteur Marin sera amenée à suivre les enfants en situation de handicap ou de maladie chronique. Elle pourra également pratiquer des examens visant à évaluer les différents troubles de l'apprentissage, en collaboration avec les équipes enseignantes, les orthophonistes ou encore la PMI. Les parents peuvent également la solliciter dans le cadre de détection de troubles de l'apprentissage.

Médecine scolaire : 6 rue de Verdun - Secrétariat : 06 22 13 46 42

L'écocitoyenneté à l'honneur au Jardin de la Jeunesse

Riche en activités, la journée «Mon quartier éco-citoyen» s'est déroulée le samedi 18 octobre 2021 au Jardin de la Jeunesse, situé à proximité immédiate de l'Espace Giraudeau. Cinquantaine personnes étaient présentes lors de l'inauguration de la mosaïque du Jardin de la jeunesse réalisée par les enfants des accueils de loisirs, en présence de M. le Maire et des membres du Conseil Municipal. Le public a pu ensuite profiter des nombreuses activités scientifiques proposées par les partenaires de l'évènement : Planète sciences, Véolia, la Fourmilière, la K'fête de Nino... Des fabrications de fusées, confection de piles écologiques, jeux sur le développement durable, du jardinage ont été proposés aux visiteurs, sous un soleil radieux.





Journée internationale des droits de l'enfant

À l'occasion de la 32° Journée internationale des droits de l'enfant, la Ville a proposé le 24 novembre dernier une grande journée parents-enfants.

Un jeu de piste sur le thème de «la recherche de mes droits», une chaîne humaine et un ciné-débat autour du film «Demain est à nous» ont été proposés au public.



Un Conseil Municipal pour les Jeunes



Vous êtes âgé de 11 à 17 ans et souhaitez vous engager dans la vie locale? N'hésitez pas à assister à la réunion d'information le samedi 4 décembre 2021 à 10h au Centre Culturel Matisse. Vous pourrez retirer un dossier de candidature sur place ou en Mairie jusqu'au 10 décembre 2021. Renseignements au 03 21 13 97 77

Accueils de loisirs de Noël : pensez aux inscriptions

Les inscriptions pour les accueils de loisirs des vacances de Noël sont ouvertes sur le Portail Famille de la Ville jusqu'au dimanche 5 décembre 2021, minuit.



Action Sociale

Une Semaine Bleue appréciée des aînés



Le CCAS de la Ville de Noyelles-Godault avait concocté un programme sur mesure pour favoriser la solidarité entre les générations, lors de la Semaine Bleue. L'événement, organisé du 11 au 15 octobre dernier, a amené toutes les aénérations à se retrouver autour de moments forts : balade contée sur le patrimoine, forum «Bien vieillir», spectacle humoristique, échanges

inter-générationnels ainsi que l'intervention d'un chansonnier dans les rues de la ville. Un atelier informatique organisé dans les locaux du CCAS a également permis de mieux comprendre les attentes de chacun. Cet accompagnement individualisé sera poursuivi lors de prochains ateliers, menés par le conseiller numérique de la Ville.









en charge du Logement, de l'Animation des aînés et de la Vie des quartiers, a présenté le programme au public.











Nos Brigades Solidaires en session à Noyelles-Godault

Envie de découvrir les métiers de la restauration? Vous souhaitez vous former et/ou trouver rapidement du travail dans un secteur qui recrute près de chez vous? Une nouvelle session de Nos Brigades Solidaires démarre prochainement à Noyelles-Godault ! Nos Brigades Solidaires est un label d'excellence qui vise la reconstruction sociale et qui offre un accompagnement vers l'emploi.

Il reste encore quelques places, informations et inscriptions au 06 77 49 71 68

brigadiers en action restaurant éphémère «Le Concorde»



Rencontre avec Didier Sénéchal et Christelle Thomas, du Ping Pong Club Noyellois

Pouvez-vous nous présenter l'association?

Le PPCN existe depuis 1972 et après deux années compliquées, nous connaissons un bel essor cette année, avec une hausse du nombre de licenciés. Nous avons récupéré 25 jeunes et sommes environ 70 au total. Nous allons célébrer en 2022 les 50 ans de l'association

Qui sont vos joueurs?

Il n'y a pas de critères d'âge mais seulement de taille! À partir de 6 ans, on atteint en général une taille suffisante pour jouer. On peut jouer au ping-pong à tout âge! Notre joueur le plus âgé, Françis, a été élu Président d'honneur cette année. Nous avons deux joueurs à l'échelon national: Célia Goudaillier classée 8ème et Julien Février, classé 9ème, tous deux dans la catégorie «benjamin». Les profils sont donc très variés!

Pouvez-vous nous présenter les entraîneurs du club?

Le club compte deux entraîneurs professionnels : Christophe Delory, classé n°303, qui s'occupe

des entraînements du mardi soir et Lionel Varlet, classé 505^{ème}, qui entraîne le vendredi soir. Et le mercredi, les entraînements sont assurés par trois anciens du club : Françis, Jean-Michel et Christian.



Didier Sénéchal et Christelle Thomas sont respectivement Président et Trésorière du club.

Selon vous, quelles-sont les qualités nécessaires pour être un bon pongiste?

Il y a trois qualités qui ressortent : concentration, patience et persévérance!

Quelles sont les valeurs du club?

Tous les joueurs sont considérés de la même manière. Peu importe le niveau de chacun, tout le monde joue avec tout le monde! Nous sommes un club familial et nous tenons beaucoup à garder cet état d'esprit.

En dehors des tournois, quelle est l'actualité du PPCN?

Récemment nous avons participé à la Semaine Bleue, organisée par le CCAS de la Ville. Nous avons également proposé un événement dans le cadre d'Octobre Rose pour lequel l'ensemble des fonds collectés ont été reversés à la Fondation ARC. Nous prévoyons également le dernier samedi de chaque mois un «ping en famille», ouvert à tous, licenciés ou non, et gratuit. Il suffit juste d'avoir une paire de baskets, nous pouvons même prêter les raquettes!

Avez-vous d'ores-et-déjà défini un programme pour les 50 ans de l'association?

Oui, nous allons planifier trois jours de tournois, au cours du weekend du 24 au 26 juin 2022. Un tournoi-exhibition, ouvert à tous, est prévu le vendredi soir et de nombreux tournois les samedi et dimanche.





Culture/Sorties







Une reine féministe qui veut divorcer, une servante érudite, un conseiller lèche bottes et veule, une égérie des sans culottes marseillaise et fantasque...Et bien sûr, le Roi interprété par Patrick Sebastien, dépassé par les évènements. Samedi 26 février 2022 à l'Espace Giraudeau Tarifs : plein 26€ / groupe 22€ / réduit 20€ Réservation au 03 21 13 97 77 ou billetterie@mairie-noyelles-godault.fr Événement en partenariat avec RBM

Téléthon: toute la Ville se mobilise:

Vendredi 3 décembre

L'ACN organise un **tournoi de futsal**, au complexe Coubertin. L'association propose également un **tournoi de belote** à l'espace René Leleux. Renseignements au 06 09 84 34 93



Samedi 4 décembre : soirée théâtre

Culture & Vous propose une soirée théâtrale au bénéfice de l'AFM Téléthon samedi 4 Décembre 2021 20h à l'Espace Giraudeau. La fameuse troupe des K'Hauts présentera sa nouvelle création : « 8 rue des K'Hauts ». Ils se croisent chaque jour au pied de leur immeuble. Ils sont voisins et ne se connaissent pas, ou peut-être un peu... on ne sait pas vraiment. Connaît-on réellement ses voisins ?

Tarif unique: 5€

Permanences de billetterie les **vendredis 12, 19, 26 novembre et le 3 décembre de 17h30 à 18h30** au Centre Matisse, rue de Verdun. Et billetterie ouverte samedi 4 décembre, soir du spectacle, à partir de 19h. Renseignements au 06 87 28 40 0 1



Avec également la participation des associations suivantes :

Energym: collecte de dons lors des cours de gym

Le Club des anciens : repas avec participation pour chaque convive.

Les Petites Mains: l'association remettra un chèque de don

InterLignes: un chèque au nom de l'association sera remis au Téléthon

Noyelles Culture Loisirs: une marche est organisée au profit du Téléthon le dimanche 5 décembre Pandez veus que la parking de l'Espace Circulde qui à 8h30

décembre. Rendez-vous sur le parking de l'Espace Giraudeau à 8h30.

Culture/Sorties

À vos agendas :

Le Marché de Noël bientôt de retour!

Commerçants et artisans vous attendent nombreux durant le week-end des 10, 11 et 12 décembre 2021 sur la place de l'Église de Noyelles-Godault! Le traditionnel Marché de Noël organisé par la Municipalité et le Comité



des Fêtes ouvrira ses portes de 17h à 20h le vendredi et de 11h à 20h le samedi et le dimanche. Un large éventail d'animations sera proposé au public :

- Stands : ventes de bougies, décorations de Noël, compositions florales, dégustation de produits festifs...
- Animations : manège au centre du marché, cracheur de feu le samedi 11 décembre de 17h30 à 20h, embrasement de l'Église le samedi à 18h30, déambulations de personnages déguisés le samedi et dimanche.
- Centre culturel Matisse : photo avec le Père Noël et goûter offert le samedi et le dimanche à 16h (animation proposée par l'AJFFN), marché aux livres (proposé par InterLignes), animation de l'École Municipale de Musique le samedi à 16h 30, concert de l'Harmonie municipale le dimanche à 16h à l'Église.



LECTURE MUSICALE «LULLABY» 4 décembre 2021 à 15h

Avec Lullaby, la compagnie Home Théâtre invite le public à plonger dans une expérience douce et agréable en écoutant une lecture-musicale, confortablement installé dans un transat. Chaque poème propose une connexion à la nature, à travers l'évocation d'une expérience sensorielle...

À partir de 8 ans

SOIRÉE LECTURE EN PYJAMA

Vendredi 10 décembre 2021 à partir de 18h15 Viens en pyjama et chaussons... et n'oublie pas ton doudou!



CINÉ-GOÛTER Samedi 11 décembre 2021 à 14h30 Projection du film La Reine des Neiges 2 ATELIER DE COLORIAGE QUIVER Mercredi 15 décembre 2021 à 10h Quiver est une application qui permet de réaliser une expérience de réalité auamentée.

Après avoir colorié un dessin sur une feuille, les enfants pourront voir leurs œuvres devenir des sujets animés grâce à cette application!

À partir de 4 ans

ATELIER CRÉATIF

Vendredi 17 décembre à 15h Réalisation d'une couronne avec des pommes de pin. Atelier pour adultes

SPECTACLE DE NOËL « La Befana » Samedi 18 décembre

À travers ce conte inspiré du folklore italien, la compagnie Colibri vous invite à découvrir l'univers de la Befana, sorcière d'Italie. Spectacle familial | À partir de 5 ans

Renseignements et réservation au 03 21 13 79 90

Actu/Tribunes libres



Les associations locales d'aide aux victimes :

Accueil 9 de coeur

1 rue Saint-Élie 62300 Lens 03 21 28 28 29 | https://accueil9decoeur.fr

CIDFF du Pas-de-Calais (Arras)

1 rue Charles Peguy 62000 Arras 03 21 23 27 53 https://pasdecalais-arras.cidff.info/

La Vie active

5 Rue Boulevard Flanders, 62400 Béthune 03 21 61 49 90 | https://vieactive.fr

Le Planning Familial 62

45 rue François Gauthier 62300 Lens 03 21 28 43 25 http://www.planningfamilial-npdc.org/

Association Solfa

30 rue de la Cloche 59500 Douai 07 66 12 09 20 ajsimone@asso-solfa.fr

Groupe Noyelles Expansion

La tribune ne nous a pas été communiquée.

Groupe Rassemblement National

La tribune ne nous a pas été communiquée.

Carnet/Vos démarches

NAISSANCES

BALAN Tom

Le 27 septembre 2021

SENECHAL Alesio

Le 03 octobre 2021

MAGINOT Lenny

Le 05 octobre 2021

RAMDANI Amrane

Le 05 octobre 2021

GRATIE Andrei

Le 14 octobre 2021

BOUCHROUKHANE Kamil

Le 17 octobre 2021

DEBRUYNE Théa Le 21 octobre 2021

MARIAGE

MILLEVILLE Gaëtan et PARRAUD Bérangère

Le 23 octobre 2021

DELMOTTE Damien et SEMAIL Barbara

Le 23 octobre 2021



DÉCÈS

AMREIN Paulette Veuve VANWALLEGHEM -

85 ans - Le 04 Octobre 2021

52 rue Victor Hugo EHPAD « La Rive d'Or »

PLOKARZ Hélène Veuve BRUNET

88 ans - Le 23 octobre 2021

16 rue Voltaire

LEPAN veuve LANCON Juliette

93 ans - Le 24 octobre 2021

48 rue du Chevalet, Cité Crombez

DZIUBA Hedwige Veuve FAYDIGA

90 ans

Le 26 octobre 2021

52 rue Victor Hugo EHPAD « La Rive d'Or »

KLIMCZAK épouse RICHEZ Danielle - 68 ans

- Le 31/10/2021

16 rue Lamartine

PEYRONNET veuve PINET Anne-Marie - 79

ans - Le 31/10/2021

10 rue Lamartine

DURAND Christian

77 ans - Le 3 novembre 2021

41 rue Mozart

État civil : signalez votre changement d'adresse en mairie

Si vous avez déménagé et que votre nouvelle adresse ne correspond plus à celle indiquée lors de votre inscription sur les listes électorales, il est possible que vous ayez été radié des listes de la commune.

Vous pouvez interroger votre situation électorale sur le site **service-public.fr** et signaler le plus tôt possible au service état-civil de la Mairie tout changement d'adresse. **Renseignements au 03 21 13 97 70**





MERCREDI 15 DÉCEMBRE | 15H00 ESPACE BERNARD GIRAUDEAU

TARIF UNIQUE: 2€

Un tourbillon d'illusions, d'humour, de magie et de poésie. Pour les familles, ce spectacle grandiose est une occasion unique de profiter de l'ambiance de Noël.

RÉSERVATIONS: \ 03.21.13.97.77

billetterie@mairie-noyelles-godault.fr

